

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Avril 2026

L'an 2026 et le 14 avril à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 07/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/04/2026.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, Mme HINAULT Morgane, Mme MORLON Laurence, M. GELLY Vincent, Mme ROUSSEAU Marie-Françoise, M. PERRIOT Benjamin, Mme MOREL Béatrice, M. BARREAU Jacky, Mme CARRIÈRE Florence

Absent excusé : M. GOFFINET Yan

Secrétaire de séance : M. PERRIOT Benjamin est désigné secrétaire de séance

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales.

Les élus n'ayant fait aucun commentaire sur le procès-verbal du conseil du 31 mars 2026, il est approuvé à l'unanimité

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

➤ **Décision n°2026-01 du 27 janvier 2026**

« Portant renouvellement de la convention de médecine préventive avec le CDG45 »

➤ **Décision n°2026-02 du 7 avril 2026**

« Portant demande de subvention au Département – Remplacement poteau incendie n°3 »

➤ **Décision n°2026-03 du 7 avril 2026**

« Portant demande de subvention au Département – Remplacement porte garage mairie »

ORDRE DU JOUR

- ❖ Compte Financier Unique 2025
- ❖ Affectation résultat 2025
- ❖ Subventions aux associations
- ❖ Taux d'imposition 2026
- ❖ Budget primitif 2026
- ❖ Renouvellement Commission Communale des Impôts Directes (CCID)
- ❖ Renouvellement Commission de Contrôles des Liste Électorales (CCLE)
- ❖ Divers

I. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Madame Stéphanie GOFFINET se retire du Conseil Municipal le temps de la lecture du Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025 par Christian DUFOUR puis de la délibération du Conseil.

Il rappelle que ce document retrace l'ensemble des mouvements de dépenses et recettes sur le budget de l'exercice précédent aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

- Concernant le fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 169 432.02 € et les recettes à 156 099.96 € soit un déficit de – 13 332,06 € sur l'année 2025 auquel s'ajoute un report de l'exercice précédent de 200 260.44 € soit un résultat cumulé de 186 928.38 €.
- Concernant l'investissement, les dépenses s'élèvent à 57 070.47 € et les recettes à 93 493.06€ soit un excédent de 36 342.09 € sur l'année 2025 auquel s'ajoute un report de l'exercice précédent de –

64 104.19 € soit un résultat cumulé déficitaire de – 27 761.60 €.

Le résultat cumulé total des budgets investissement et fonctionnement est de 159 166.78 €.

Approuvé à l'unanimité.

II. AFFECTATION RÉSULTAT 2025

Madame le Maire propose la reprise du résultat à hauteur de 186 928.38 € et décomposée comme suit :

- Report en fonctionnement au compte R 002 de 159 166.78 €
- Report en investissement au compte D 001 de 27 761.60 €
- Mise en réserves au compte 1068 investissement de 27 761.60 €

Madame Béatrice MOREL s'étonne que les chiffres ne coïncident pas avec la communication faite sur le bulletin officiel en janvier 2026.

Madame Stéphanie GOFFINET précise qu'en effet, il s'agit d'un mauvais copier/coller.

Approuvé à l'unanimité.

III. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations suivantes ont demandé des subventions à la commune de Grangermont pour 2026 : Le Souvenir Français, Les Amis de St Georges, La Maison de Retraite de Puiseaux, France Alzheimer, Ecole de musique Terres Puiseautines, Conciliateurs de justice de la Cour d'Appel Orléans, Fédération des Aveugles 45, ADAMA, Téléthon, Prévention Routière 45, Parents d'élèves école La Vallée, Comité de jumelage Nieder-Roden, MFR Ascoux, Lycée Duhamel Du Monceau.

Pour rappel, en 2025, la commune donnait à 4 associations à hauteur des montants suivants :

- Le Souvenir Français pour 30€
- La société de chasse de Grangermont pour 50€
- Les Amis de St Georges pour 50€
- La Maison de retraite de Puiseaux pour 50€

Pour 2026, il est proposé de reconduire les subventions à l'identique sauf pour la société de chasse de Grangermont qui n'a pas envoyé de courrier de demande de subvention à la mairie.

Approuvé à l'unanimité.

IV. TAUX D'IMPOSITION 2026

Madame le Maire rappelle qu'actuellement les taux sont les suivants :

- 34.77% pour le foncier bâti,
- 35.39% pour le foncier non bâti
- 11.34% sur la taxe d'habitation

Elle précise qu'en gardant les taux tel quel cela représente une recette fiscale de 98 318.00 € pour l'année 2026.

Madame Stéphanie GOFFINET propose le maintien des taux actuels.

Mesdames Marie-France ROUSSEAU et Florence CARRIERE indiquent vouloir si possible une baisse ou à minima un maintien.

Les taux sont reconduits et approuvés à l'unanimité.

V. BUDGET PRIMITIF 2026

Madame Stéphanie GOFFINET donne lecture du projet de budget et propose les montants suivants :

Concernant les recettes du fonctionnement,

- Excédent reporté 159 166.78 €
- Impôts et taxes : 98 318.00 €
- Dotations : 28 476.00 €
- Autres produits de gestion : 4 600.00 €

Soit un **TOTAL de : 290 560.78 €**

Madame Béatrice MOREL n'est pas d'accord avec les dotations conformément aux informations figurant sur le site de la DGCL. Il faudrait remettre les bons montants. Madame Stéphanie GOFFINET répond qu'elle est d'accord pour réajuster les bons montants mais qu'au moment de la construction du budget, elle ne les avait pas.

Madame Béatrice MOREL demande le détail des revenus des immeubles à hauteur de 4 500 € pour la location de la salle des fêtes et du logement communal.

Madame le Maire indique que ce montant concerne uniquement les revenus du logement (4 560€ précisément) et que rien n'a été indiqué concernant la salle des fêtes faute de contrats signés à date.

Madame Stéphanie GOFFINET précise qu'il y a normalement 3 réservations en cours mais rien de signé pour le moment.

Madame Béatrice MOREL s'étonne qu'il n'y ait rien d'indiqué concernant les droits de mutation.

Madame le Maire indique qu'il y a eu une mauvaise surprise en 2025 et qu'elle a préféré ne pas mettre de montant.

Concernant les dépenses de fonctionnement,

- Charges à caractère général : 147 110.18 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 73 000.00 €
- Atténuations de produits : 31 320.00 €
- Virement section investissement : 9 412.60 €
- Autres charges de gestion courante : 29 660.00 €
- Charges spécifiques : 100.00 €
- Dotations provisions : 58.00 €

Soit un **TOTAL de 290 560.78 €**

Madame Béatrice demande des précisions concernant les 3 agents communaux : qui sont-ils et que font-ils dans la commune ?

Madame le Maire précise que Madame VIGREUX est la secrétaire générale de mairie, que Madame GRANET est l'employée communale et que la Madame BIENVENU est agent d'entretien des locaux.

Concernant les recettes d'investissement :

- Virement section : 9 412.60 €
- Opérations d'ordre de transfert : 13 115.00 €
- Dotations fonds divers : 33 555.00 €
- Subventions d'investissement : 12 894.00 €

Soit un **TOTAL de 68 976.60 €**

Concernant les dépenses d'investissement :

- Solde d'exécution de la section : 27 761.60 €
- Immobilisations corporelles : 28 100.00 €
- Opérations d'ordre de transfert : 13 115.00 €

Soit un **TOTAL de 68 976.60 €**

Madame Florence CARRIERE demande si la borne à incendie apparaît dans le budget.

Madame Stéphanie GOFFINET dit qu'elle va la rajouter sur la ligne 2156.

Madame Béatrice MOREL voudrait détailler les éléments du chapitre 21 concernant les investissements prévus sur 2026.

Madame Stéphanie GOFFINET précise que ce chapitre comprend :

- le remplacement de la porte du bâtiment communal (déjà discuté en conseil du 12 février 2026),
- le branchement SICAP pour la vidéoprotection ainsi que les caméras de vidéoprotection et leur branchement.

Madame Béatrice MOREL demande s'il y a des subventions pour ces investissements ?

Madame Stéphanie GOFFINET répond qu'elles sont notées dans le chapitre subventions.

Le budget 2026 est approuvé à 9 voix pour et 1 abstention (Madame Béatrice MOREL).

VI. RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALES DES IMPÔTS DIRECTS

Stéphanie GOFFINET précise qu'elle a besoin de 24 personnes au total pour figurer dans cette commission.

4 personnes sont portées candidates dans le Conseil (M. PERRIOT Benjamin, Mme MOREL Béatrice, M. BARREAU Jacky, M. GELLY Vincent) et 20 personnes seront « piochées » si toujours intéressées dans la liste précédente. Un appel à candidature va également être mis en place par la mairie.

Approuvé à l'unanimité

VII. RENOUELEMENT COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Madame Stéphanie GOFFINET indique qu'il faut 4 personnes de la liste principale et 2 personnes de la seconde liste.

Concernant la liste principale, les personnes suivantes sont missionnées : Mesdames MORLON Laure,

ROUSSEAU Marie-Françoise, MOREL Béatrice (titulaires) et Monsieur PERRIOT Benjamin (suppléant)
Concernant la seconde liste, il s'agit de Monsieur BARREAU Jacky et Madame CARRIÈRE Florence.

VIII. DIVERS

a) Vices-précédents des commissions qui se sont réunies le 8 avril

Maame Stéphanie GOFFINET précise que tous les commissions se sont réunies la semaine dernière pour élire leur vice-président. Il s'agit de :

- **TRAVAUX – VOIRIE** : Christian DUFOUR
- **FETES et CEREMONIES** : Morgane HINAULT
- **ACTION SOCIALE** : Laurence MORLON
- **SALLE DES FETES – AIRE DE JEUX** : Yan GOFFINET
- **FINANCES** : Benjamin PERRIOT

b) Commissions de la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais

Madame Stéphanie GOFFINET liste l'ensemble des commissions de la CCPG et demande si des élus veulent se porter candidats. Cela ne signifie pas nécessairement qu'ils seront retenus finalement car la CCPG est grande et de nombreux conseillers municipaux pourront se porter candidats.

- **Affaires générales ressources humaines** : Florence CARRIERE, Béatrice MOREL, Stéphanie GOFFINET
- **Stratégie territoriale et gouvernance communale** : /
- **Finance et performance budgétaire** : /
- **Solidarité et action sociale** : /
- **Education** : Béatrice MOREL
- **Enfance jeunesse prévention sécurité** : Béatrice MOREL, Stéphanie GOFFINET
- **Valorisation et rayonnement du territoire** : /
- **Développement et attractivité économique** : /
- **Aménagement et planification du territoire** : Béatrice MOREL, Christian DUFOUR
- **Cycle de l'eau** : Christian DUFOUR
- **Travaux** : Christian DUFOUR

Elle liste ensuite l'ensemble des organismes extérieurs de la CCPG et demande si des élus veulent se porter candidats

- **Fourrière animale** : Jacky BARREAU, Florence CARRIERE
- **EPAGE Bassin du Loing** : /
- **EPFLI Foncier cœur de France** : /
- **Commission suivi Varo Energy** : /
- **SIARCE** : /
- **SYMGHAV** : /
- **Collège Malesherbes** : /
- **Collège Beaune-la-Rolande** : /
- **Collège de Puiseaux** : Stéphanie GOFFINET
- **SISS Puiseaux** : Stéphanie GOFFINET
- **PETR Beauce Gâtinais Pithiverais** : Christian DUFOUR
- **SITOMAP** : Marie-Françoise ROUSSEAU
- **Conférence des financeurs** : /
- **Mission locale** : /
- **Jardins de la voie Romaine** : /
- **Conseil départemental d'accès aux droits (CDAD)** : /
- **Agence de développement et de réservation touristique du Loiret (ADRTL)** : /
- **Groupeement d'Intérêt Public (GIP) RECIA** : /
- **Conférence Entente économique** : /
- **Comité National d'Action Sociale (CNAS)** : /
- **Comité direction office de tourisme Grand Pithiverais** : /
- **Approlys (centrale d'achat)** : /

- **Syndicat mixte eau assainissement Pays de Nemours :** /
- **SMORE :** Jacky BARREAU, Marie-Françoise ROUSSEAU
- **Commission des marchés à procédure adaptée (MAPA) :** /
- **Commission d'appel d'offres (CAO) :** /
- **Commission pour les délégations de service public (CDSP) :** /
- **Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) :** /
- **Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) :** Jacky BARREAU

c) Courrier sur la taxe professionnelle

Madame Stéphanie GOFFINET lit un courrier reçu concernant la taxe professionnelle : Aucun montant n'est attribué à Grangermont pour 2026 ni pour 2025 (contre 2 471.51 € en 2024 et 4 645.72 € en 2023).

Madame Béatrice MOREL fait une remarque concernant le Procès-Verbal du 20/03/2026 (approuvé lors du Conseil Municipal du 31 mars 2026) concernant le montant des indemnités de fonction pour le Maire et les adjoints. Il y a eu confusion dans l'écriture entre le différentiel de % de l'IBU et l'augmentation réelle des indemnités entre l'ancienne mandature et l'actuelle.

Madame GOFFINET Stéphanie précise qu'un courrier a été reçu concernant recours devant le tribunal administratif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **21h10**.

Le secrétaire
Benjamin PERRIOT



En Mairie, le 14/04/2026
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET


